



à la découverte des métiers de l'humain

L'éducateur spécialisé aide et accompagne sur la voie de l'insertion sociale et de l'autonomie un public divers : enfants, anciens détenus, personnes en situation de handicap.

QUOI ?

MISSIONS

- > Venir en aide à des publics vulnérables, tels que les enfants en situation de handicap et les enfants ou adultes en difficulté. En protection de l'enfance, un travail plus spécifiquement est fait en lien avec la famille
- > Les suivre au quotidien pour les conseiller et les aider à se réinsérer au sein de la société
- > Favoriser le renforcement de leur autonomie et de leurs capacités à vivre en société

QUI ?

QUALITÉS REQUISES

- > Un équilibre émotionnel
- > La patience
- > La capacité à prendre du recul
- > L'écoute
- > L'observation
- > L'empathie
- > L'adaptabilité
- > L'esprit d'analyse
- > La médiation

OÙ ?

LIEUX D'EXERCICE

- > Maisons d'enfants à caractère social (MECS), foyers de l'enfance
- > Centres maternels, centres parentaux
- > Aide éducative en milieu ouvert (AEMO)
- > Associations de réinsertion, foyers de jeunes travailleurs ou de mères célibataires
- > Établissements médico-sociaux handicap
- > Domicile

POURQUOI ?

LES + DU MÉTIER

- > L'absence de routine
- > Le travail en équipe
- > Le relationnel

COMMENT ?

ACCÈS ET FORMATION

- > Accessible au niveau Bac ou équivalent
- > Admission sur dossier et entretien via Parcoursup
- > Formation en 3 ans avec une alternance d'enseignements théoriques et de pratique en stage
- > Délivrance du Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) à l'issue de la formation

COMBIEN ?

RÉMUNÉRATION

- > À partir de 1 700 € bruts/mois



AVEC LE SOUTIEN

 **SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE**
Liberté
Égalité
Fraternité